

Document WSIS/PC-3/DOC/7-F
22 août 2003
Original: anglais

Note du Secrétariat exécutif du SMSI

ACCREDITATION D'ONG, D'ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET D'ENTITÉS DU SECTEUR PRIVÉ AU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

1 Par sa Résolution A/RES/56/183, l'Assemblée générale des Nations Unies a encouragé la contribution effective et la participation active de tous les organes compétents des Nations Unies, en particulier le Groupe d'étude sur les TIC, et a encouragé les autres organisations intergouvernementales, notamment les institutions internationales et régionales ainsi que les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé à contribuer et à participer activement au processus intergouvernemental préparatoire du Sommet et au Sommet proprement dit.

2 Conformément aux Dispositions relatives à l'accréditation, les demandes d'accréditation doivent être adressées par courrier électronique ou par télécopie au Secrétariat exécutif, au moins six semaines avant le début de chaque réunion du Comité de préparation. Avec le concours du Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies, le Secrétariat exécutif est chargé, d'une part, d'évaluer l'adéquation entre les activités des demandeurs et le thème du Sommet sur la base des informations de fond fournies et de l'engagement des demandeurs pour ce qui est des grandes questions associées à la société de l'information et, d'autre part, de formuler des recommandations au Comité de préparation pour orienter sa décision quant à l'accréditation des ONG, des organismes de la société civile et des entités du secteur privé qui sont jugés compétents et dont les activités se rapportent bien au thème du Sommet. Le Secrétariat exécutif doit diffuser aux Etats Membres la liste des institutions recommandées aux fins d'accréditation deux semaines avant le début de chaque réunion.

3 Le Secrétariat exécutif a évalué les demandes d'accréditation dûment remplies qu'il a reçues avant le 1er août 2003. On trouvera à l'**Annexe 1** du présent document, la liste des ONG et des organismes de la société civile et à l'**Annexe 2**, celle des entités du secteur privé que le Secrétariat exécutif recommande d'accréditer pour le PrepCom-3.

4 Il est en outre indiqué dans les Dispositions relatives à l'accréditation que les organisations non gouvernementales bénéficiant actuellement d'un statut consultatif auprès de l'ECOSOC qui souhaitent participer aux réunions du Comité de préparation et au Sommet doivent en informer le Secrétariat exécutif et s'inscrire; qu'en règle générale, elles seront considérées comme étant accréditées et que la liste de ces organisations non gouvernementales doit être communiquée aux Etats Membres deux semaines avant la session du Comité de préparation. Par conséquent, on trouvera à l'**Annexe 3** la liste de ces ONG qui bénéficient actuellement d'un statut consultatif auprès de l'ECOSOC et qui, expriment le souhait, depuis le 5 janvier 2003, de participer aux réunions du Comité de préparation et au Sommet.

Agir en Faveur de l'Environnement (AFE)

Agir en Faveur de l'Environnement, 1245 Ksar îlot 564 1732 Nouakchott

Mauritania

00 222 630 34 50

00 222 525 59 25

boumouzouna@yahoo.fr

www.afe.mr

1999

The development objectives of AFE, which was set up on 8 August 1999 to provide a legal framework for private activities in support of nomadic and urban populations, agricultural development, combating illiteracy, poverty and desertification, are: protection of the child and the family; schooling and access to education for everyone; assistance to the ill and disabled; education of populations to combat sexually transmissible diseases such as HIV/AIDS and diseases in general; assistance to nomadic populations through the establishment of "contact points" in arid areas; efforts to clean up and install services in rural areas through the study and implementation of appropriate means fitting the constraints of the site.

Alcaldía de Apartado

Calle 2, No. 2-20 Apartado-Antioquia

Colombia

(572) 8282188

(572)8280175

aparal01@edatel.net.co

www.apartado.gov.co

2000

With the support of the Colombian Local Authorities Federation, we are currently implementing an integrated information system designed to strengthen online financial management, citizens' participation and transparency (e-government). Actions are also being pursued with the Agenda for Connectivity programme, which aims to close the technological divide and facilitate the community's access to the knowledge society, providing computers and training to all educational establishments within the district.